

Les autres décisions en bref

Terrain de football synthétique. La comcom a été sollicitée pour la construction d'un terrain en gazon synthétique. Son coût est estimé à 2 millions d'euros. S'il figurait comme projet d'excellence dans le prochain contrat de territoire (2013-2016), il pourrait être subventionné à 50%. Les membres de la commission Vie associative, sport et culture ont demandé aux clubs de la vallée, s'ils sont intéressés, de monter un projet cohérent commun et de le présenter à la commission.

Tour d'Alsace. La manifestation aura lieu le 3 octobre. Les adeptes de la course à pied pourront se mesurer aux coureurs dans le cadre d'une course spéciale (2 boucles de 6,8 km), à 16 h. Inscriptions au secrétariat de la comcom dans les jours précédents la course ou le jour même à l'office de tourisme à partir de 15 h, sur présentation d'un certificat médical. La comcom a accordé une subvention de 250 € chacune aux deux équipes de la vallée participant au Tour d'Alsace. La comcom a également acquis 400 bandeaux en laine polaire (1600 €) comme cadeaux pour les participants.

Noëllies. Dans le cadre des Noëllies, Villé accueillera les 3 et 4 décembre prochains une chorale de jeunes Allemands, qui se produira à l'église de Villé, à la Maison de retraite et au collège. Le collège de Villé préparera les repas. La comcom décide une prise en charge de 5 € par repas, soit environ 200 €.

Pistes cyclables. La piste cyclable Villé-Lalaye-Bassembourg est ouverte aux usagers depuis le 14 juillet dernier. La réflexion est en cours pour définir le tracé de la piste cyclable Maisons-goutte-Villé.

Avenants. Un total de 3475 € d'avenants a été voté pour les travaux de réaménagement du centre administratif.

Sangliers. Le maire de Foucy Laurent Gass a signalé de gros dégâts de sangliers chez des particuliers, ce qui a été confirmé dans d'autres communes. Une solution serait d'organiser des battues collectives sur le massif.

Nuisances. A noter également que le maire de Foucy, Laurent Gass, a fait part d'un problème de bruit causé par les motos dans le col de Foucy. « Nous n'avons pas de pouvoir là-dessus », a indiqué Jean-Marc Riebel. Mais nous pouvons réfléchir aux actions à mener avec les instances qui ont ce pouvoir. » Jean-Michel Bass, maire de Lalaye, a également fait part d'un débat similaire à la comcom de Munster.

Vallée de Villé / Communauté de communes

Un nouveau site pour la Maison des aînés

Réuni vendredi soir, le conseil de la communauté de communes de Villé a entériné le changement de site pour la Maison des aînés et la nouvelle maison de retraite, suite à la proposition de la commune de Villé. Un terrain au lieu-dit Ochsenmatten a été préféré au site de l'ancien Super U, où la comcom s'est cependant engagée à réaliser un projet pour les personnes âgées.

■ Le conseil de la communauté de communes de Villé fêta vendredi soir sa 300^e réunion depuis sa création en 1963. L'occasion pour le président Jean-Marc Riebel, qui a ouvert la séance en demandant une minute de silence en mémoire d'Adrien Zeller, de rappeler que la première réunion de ce qui était alors le SIVOM a vu le vote d'un budget de... 1800 francs et que la première décision a été la construction d'une maison de retraite.

De maison de retraite, il a aussi été question lors de cette réunion. Après la proposition de la commune de Villé (DNA du 31 juillet dernier), le conseil communautaire s'est en effet penché sur la possibilité de construire la nouvelle maison de retraite et la Maison des aînés (résidence de logements locatifs) sur un terrain au lieu dit Ochsenmatten (près du terrain de foot de Villé), plutôt que sur la friche de l'ancien Super U, comme il était prévu initialement.

La comcom aménagera 40 places de stationnement sur le site de l'ancien Super U

Pour la communauté de communes, cette solution présente l'avantage d'avoir pour son projet 1,8 hectares au lieu de 47 ares. De son côté, la commune de Villé sort gagnante puisqu'en échange de la rétrocession du terrain



Ces prés seront acquis par la commune de Villé qui les rétrocèdera à la comcom contre l'euro symbolique. (Photo DNA - Franck Delhomme)

Ochsenmatten, la communauté de communes s'est engagée à aménager 40 places de stationnement public sur le site de l'ancien Super U et de prendre en charge l'aménagement de l'accès par la rue Louis-Pasteur et par la rue du Veilleur.

A l'unanimité, le conseil communautaire a accepté ce changement. Le terrain Ochsenmatten sera rétrocédé par la commune de Villé à la comcom pour l'euro symbolique. La majorité des propriétaires a d'ores et déjà donné son accord pour ven-

dre les terrains à la commune, des négociations restent à mener avec l'un d'entre eux. Ces terrains seront ensuite cédés à l'euro symbolique à la SA Habitat des Salariés d'Alsace (Domial) pour y construire la nouvelle maison de retraite (68 lits, plus 12 lits pour les personnes désorientées et un accueil de jour de 200 m²) ainsi que la résidence pour personnes âgées (15 logements en tranche ferme).

Cependant, le liquidateur de la société Val Vil Service, ancien propriétaire de cette friche, s'est inquiété de cette

décision. Lorsqu'elle a acheté le terrain, la comcom s'est en effet engagé à y réaliser un projet en direction des personnes âgées (DNA du 14 octobre 2007): en échange, elle recevrait l'argent résultant de la liquidation de la société. La comcom a donc du réitérer cet engagement, pour pouvoir recevoir cette cagnotte, dont le montant pourrait atteindre plusieurs centaines de milliers d'euros.

Toutefois, le projet reste à définir. La comcom avait lancé l'idée d'un pôle de santé rassemblant des profession-

nels de santé de la vallée, mais l'idée n'a pas remporté l'adhésion des intéressés.

Les travaux devraient commencer en janvier 2011 pour une livraison en janvier 2013

La comcom pourrait y construire un lieu de vie pour personnes légèrement dépendantes ou éventuellement pour personnes handicapées ou un deuxième tranche de 15 logements locatifs pour personnes âgées. Une réflexion est en cours avec l'ABRAPA* et l'ADMR**. Quant à la maison Choiseul Meuse, elle gardera sa fonction initialement prévue et sera rénovée pour accueillir le logement de fonction de la direction de la Maison de retraite.

Concernant le projet au lieu-dit Ochsenmatten, la procédure d'appel d'offre pour le choix du maître d'œuvre est en cours et l'architecte sera connu à la fin du mois de septembre. Après une phase d'études, les travaux devraient commencer en janvier 2011 pour une livraison en janvier 2013. La question du devenir du bâtiment de la maison de retraite actuelle, qui appartient au conseil d'administration, est en suspens. **Émilie Brotel**

* association bas-rhinoise d'aide aux personnes âgées
** aide à domicile en milieu rural

80 000 € pour le Rêve



Le Rêve n'a attiré cet été que 19 000 personnes, contre 25 000 attendues, d'où des difficultés financières. (Photo archives DNA)

ment l'argent reversé par le Saint-Gilles chaque année à 40 associations de la vallée, ainsi que la « carte de visite » que représente le Rêve pour le canton, avec Décibulles.

Réfléchir à l'avenir

Pour lui, le Rêve pourrait représenter « la grande manifestation estivale que la Région attend. Il n'y a pas besoin d'en développer une, juste de

soutenir celle-ci. Il nous faut donc montrer que nous avons envie que cela continue ».

De son côté, Daniel Gross, vice-président de la comcom et président de l'association Saint-Gilles, a rappelé l'importance du matériel acquis par l'association Saint-Gilles et qui sert à toute la vallée. Jean-Marc Riebel, a indiqué qu'il fallait réfléchir à l'avenir du spectacle, mais « aujourd'hui, il faut être à leur côté comme eux ont été à notre côté. »

L'exhortation de Bernard Schmitt, qui avait demandé aux élus de voter cette décision « presque sans discuter », a été écoutée puisque elle a été adoptée à l'unanimité, après quelques demandes de précision des élus. Le conseiller général René Haag est intervenu après le vote pour approuver cette décision: « Elle donne de la crédibilité pour négocier par la suite au niveau départemental et régional. »

Des quads malvenus

La communauté de communes a été sollicitée pour une subvention par les organisateurs de la Fête de la montagne, qui a lieu aujourd'hui à Steige. Oui, mais voilà, un détail du programme de la fête a fait fortement tiquer les élus: les jeunes agriculteurs de la vallée de la Bruche et de la vallée de Villé avaient prévu d'organiser un circuit avec des quads pour les enfants.

Une activité qui ne va pas vraiment avec le slogan « 100% nature » que s'est donné le canton. « Je me bats toute l'année contre les quads en forêt! », a aussi rappelé Roland Mangin, le maire de Steige.

La comcom a donc accepté d'allouer une aide de 2848,5 € aux organisateurs de la Fête de la montagne, tout en demandant à ce que l'animation quad soit revue.